



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

L'info statistique

Dossiers N°17
Septembre 2011

Enquête : écoles 2010
Les formations aux professions
de la santé en Bretagne.

Cette publication présente les résultats de l'enquête 2010 réalisée auprès des centres de formation aux professions de la santé et mise au point par la Direction de la Recherche des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (DREES) du Ministère des solidarités et de la cohésion sociale.

Cette enquête statistique, dont l'objectif est de connaître l'évolution des formations aux professions de la santé, est effectuée annuellement à la demande de la Direction Générale de la Santé (DGS), de la Direction de l'Hospitalisation et de l'Organisation des Soins (DHOS) et du Ministère de l'éducation nationale.

Nous remercions les directeurs et gestionnaires des centres de formation qui ont bien voulu nous répondre et sans qui, cette publication n'aurait pu être réalisée.

S o m m a i r e

Les formations paramédicales et médicale

Formations initiales

Auxiliaire de puériculture.....	■ 5 ■
Aide-soignant.....	■ 6 ■
Infirmier diplômé d'état	■ 8 ■
Masseur kinésithérapeute.....	■ 10 ■
Pédicure podologue	■ 11 ■
Manipulateur en électroradiologie médicale	■ 12 ■
Ergothérapeute	■ 13 ■
Ambulancier.....	■ 14 ■

Formations spécialisées

Puéricultrice.....	■ 15 ■
Infirmier anesthésiste.....	■ 16 ■
Infirmier bloc opératoire	■ 17 ■
Cadre de santé	■ 18 ■

Formation médicale

Sage-femme.....	■ 19 ■
-----------------	--------

Liste des centres de formation aux professions paramédicales et médicale	■ 20-24 ■
---	------------------

Les professions paramédicales et médicale	■ 25-26 ■
--	------------------

Directeur de la publication : Christian CARADEC
Auteur : Agnès POPHILLAT

ISSN : 1774-7244

Dépôt légal : 4^e trimestre 2011

Imprimeur : Média Graphic - Rennes

Auxiliaire de puéricultrice

Nombre d'écoles publiques : 0

Nombres d'écoles privées : 1

La formation est de 12 mois

Diplôme délivré par le Ministère de la santé de la jeunesse et des sports

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Titulaire du brevet ou cap de la petite enfance
Ou avoir suivi une classe de 1^{re} préparatoire au Bac
Ou titulaire d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V
- ✓ Réussir les épreuves de sélection

Répartition des inscrits année 2010	Effectif total			dont effectif de la promotion prof. hospitalière	Etudiants		Salariés		dont bénéficiaire d'un congé individ. de formation	dont demandeurs d'emploi	dont autres modes prise en charge
	Hommes	Femmes	Total		Bourse du Cons. Région	Aide financière C.R. ou C.G.	Formation continue	Contrats de prof. contrats aidés			
1 ^{re} année	1	116	117 ⁽¹⁾	-	26	84	19	-	3	26	6
TOTAL	1	116	118	0	-	84	-	-	3	26	6
Dont redoublants 1 ^{re} année	-	3	3	(1) dont 49 allègements de scolarité hors VAE							
TOTAL NOUVEAUX INSCRITS	1	113	114								
DIPLOMES DELIVRES EN 2010											
Nombre de présentés	-	121	121								
Nombre de diplômés	-	114	114								

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{re} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	2
BEPA service à la personne	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd e ou 1 ^{re}	-	3
Niveau fin terminale atteint en 2010	-	2
Niveau fin terminale atteint avant 2010	-	1
Bac obtenu en 2010	-	3
Bac obtenu avant 2010	-	24
Equivalence baccalauréat	-	-
BTS	-	4
DUT	-	1
DEUG, DEUST (L2)	-	-
Licence (L3)	-	6
Maîtrise (M1)	-	1
DESS - DEA (M2)	-	1
Doctorat	-	-
Non réponse	1	68
TOTAL	1	116

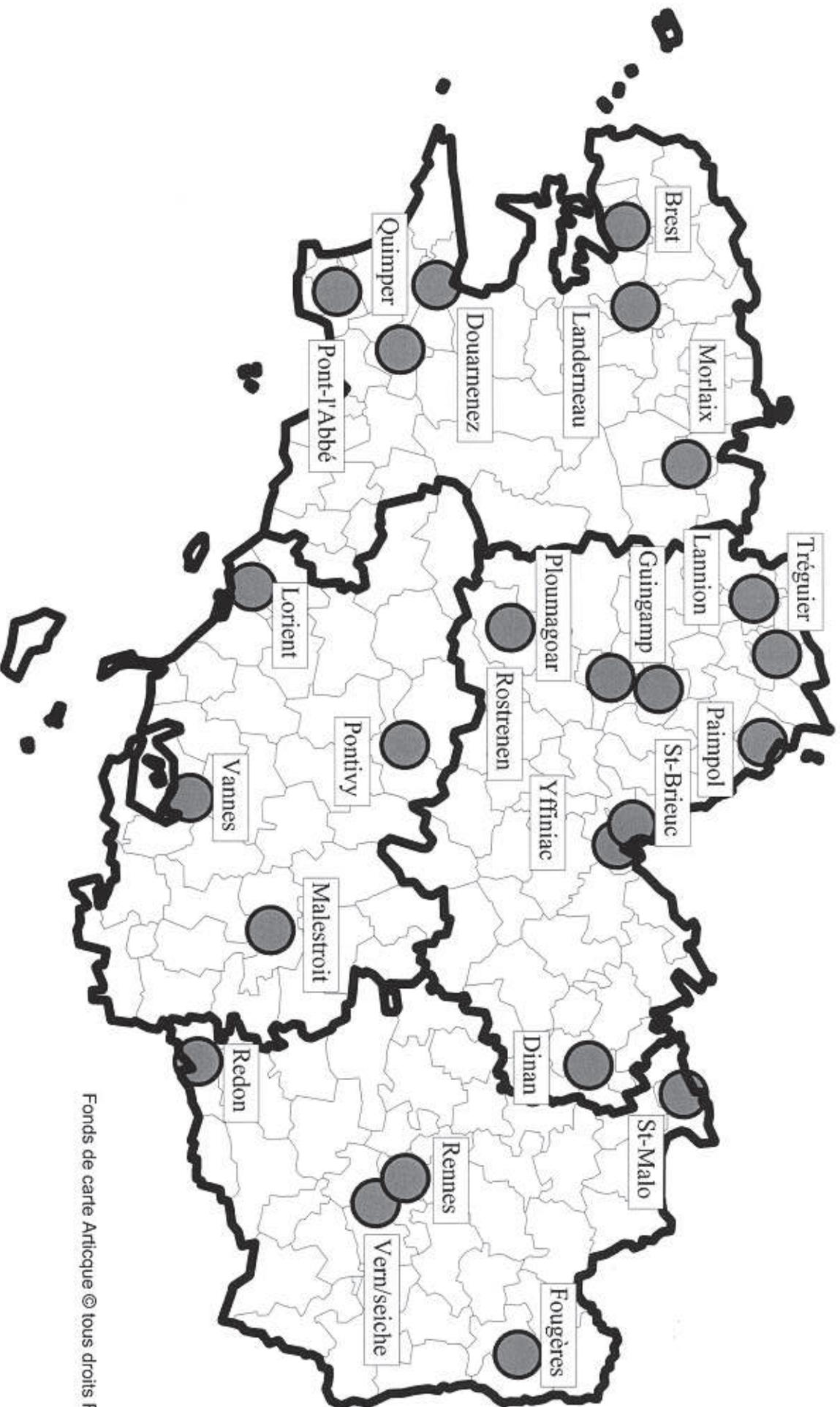
Centre de formation	Capacité Agréée 1 ^{re} année
Ille-et-Vilaine Centre de formation Croix Rouge auxiliaire de puéricultrice Rennes	106

Etudiants de 1 ^{re} année Série de baccalauréat ⁽²⁾	Hommes	Femmes
Série L (A)	-	8
Série ES (B)	-	9
Série S (C, D, D', E)	-	4
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	-	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-
Série STG (STT, G, H)	-	4
Séries STAV (STPA, STAE)	-	1
Série SMS (F8)	-	8
Série Hôtellerie	-	1
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	-	7
Non réponse	1	74
TOTAL	1	116

(2) : série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

LOCALISATION DES INSTITUTS DE FORMATION D' AIDES-SOIGNANTS-ANNEE 2010

source DRJSCS : Enquête des instituts de formation aux professions de la santé 2010



Infirmier(ière) Diplômé(e) d'Etat

Nombre d'écoles publiques : 13

Nombre d'écoles privées : 1

La formation est de 3 ans

Diplôme délivré par le Ministère de la santé de la jeunesse et des sports

NIVEAU REQUIS :

✓ Titulaire du baccalauréat

Ou d'un diplôme étranger d'infirmier en soins généraux

Ou d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans d'aide-soignant ou auxiliaire de puériculture

Ou réussite aux épreuves de présélection pour les candidats non bacheliers

✓ Réussir les épreuves du concours de sélection

Modes de prises en charge financières des étudiants

Répartition des inscrits année 2010	Effectif total			dont effectif de la promotion prof. hospitalière	Etudiants		Salariés		dont bénéficiaire d'un congé individ. de formation	dont demandeurs d'emploi	dont autres modes prise en charge
	Hommes	Femmes	Total		Bourse du Cons. Région	Aide financière C.R. ou C.G.	Formation continue	Contrats de prof. contrats aidés			
1 ^{re} année	217	986	1203	51	311	11	13	7	10	363	64
2 ^e année	182	966	1148	59	243	7	6	7	21	361	71
3 ^e année	169	881	1050	50	263	7	25	9	19	317	55
TOTAL	568	2833	3401	160	817	25	44	23	50	1041	190
Dont redoublants 1 ^{re} année	8	14	22								
Dont redoublants 2 ^e année	16	46	62								
Dont redoublants 3 ^e année	19	34	53								
TOTAL NOUVEAUX INSCRITS	207	983	1190								
DIPLOMES DELIVRES EN 2010											
Nombre de présentés	161	900	1061								
Nombre de diplômés	143	843	986								

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{re} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	2
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	4	17
BEPA service à la personne	-	10
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd e ou 1 ^{re}	2	11
Niveau fin terminale atteint en 2010	1	4
Niveau fin terminale atteint avant 2010	3	10
Bac obtenu en 2010	33	180
Bac obtenu avant 2010	127	597
Equivalence baccalauréat	4	23
BTS	10	22
DUT	4	13
DEUG, DEUST (L2)	4	18
Licence (L3)	16	36
Maîtrise (M1)	3	8
DESS - DEA (M2)	1	2
Doctorat	-	-
Non réponse	5	33
TOTAL	217	986

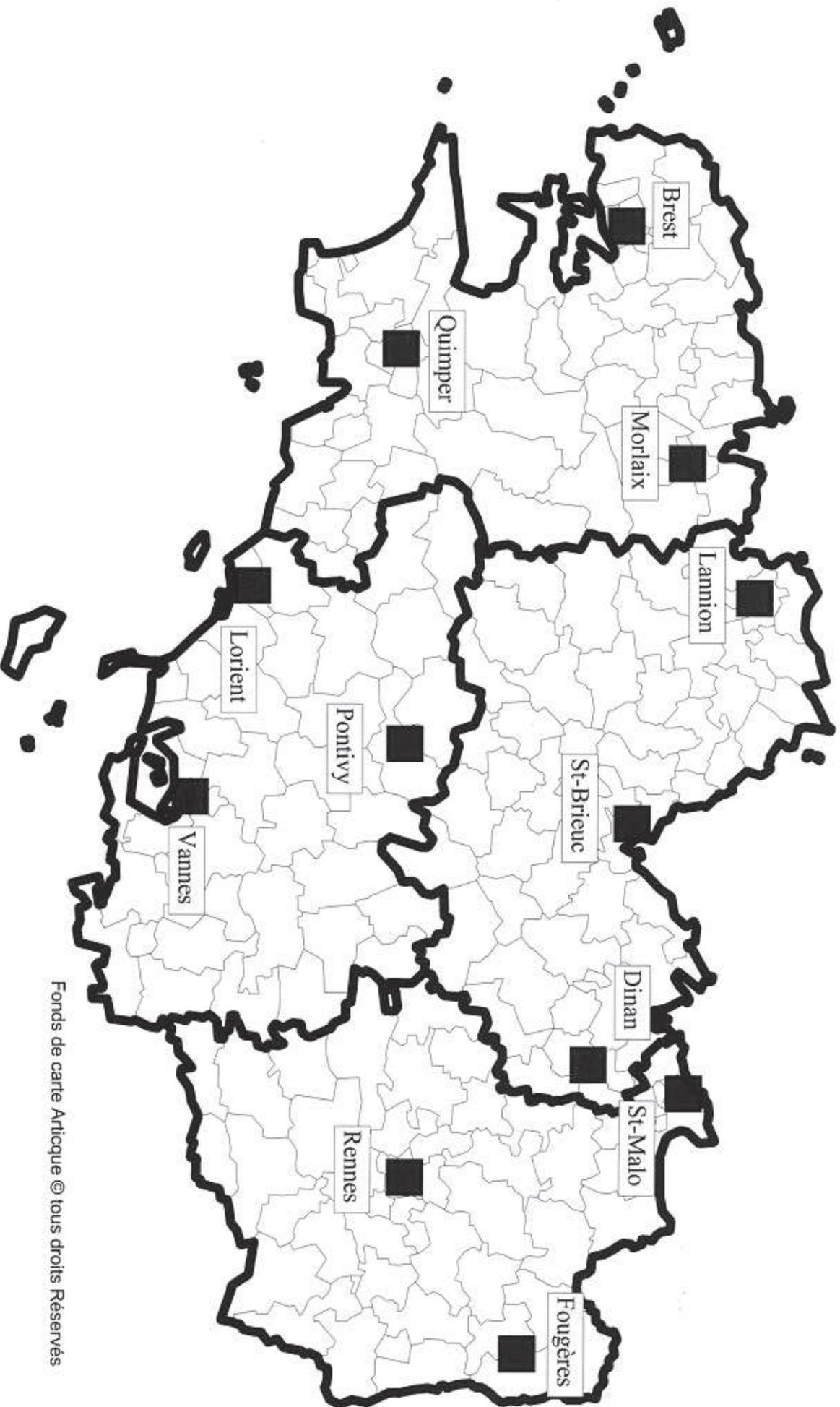
Centre de formation	Capacité Agréée 1 ^{re} année
Côtes d'Armor	
Centre hospitalier St-Brieuc	90
Centre hospitalier Dinan	35
Centre hospitalier Lannion	49
Finistère	
Centre hospitalier Morlaix	70
GIP Cornouaille Quimper	105
CHR Cavale Blanche Brest	110
Croix Rouge Brest	90
Ille-et-Vilaine	
Centre hospitalier St-Malo	50
Centre hospitalier Fougères	50
Centre hospitalier	90
G Régnier Rennes	
CHR Pontchaillou Rennes	150
Morbihan	
Centre hospitalier Vannes	95
Centre hospitalier Lorient	107
Centre hospitalier Pontivy	90

Etudiants de 1 ^{re} année Série de baccalauréat (1)	Hommes	Femmes
Série L (A)	13	72
Série ES (B)	30	176
Série S (C, D, D', E)	101	280
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	8	4
Série STL (F5, F6, F7, F7')	4	11
Série STG (STT, G, H)	10	48
Séries STAV (STPA, STAE)	2	9
Série SMS (F8)	29	273
Série Hôtellerie	1	3
Séries F11, F11'	-	1
Baccalauréat professionnel	7	30
Non réponse	12	79
TOTAL	217	986

(1) : série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

LOCALISATION DES INSTITUTS DE FORMATION EN SOINS INFIRMIERS-ANNEE 2010

Source DRJSCS : Enquête des instituts de formation aux professions de la santé 2010



Masseur Kinésithérapeute

Nombre d'écoles publiques : 0

Nombre d'écoles privées : 1

La formation est de 3 ans

Diplôme délivré par le Ministère de la santé de la jeunesse et des sports

NIVEAU REQUIS :

✓ Titulaire du baccalauréat

Ou d'une attestation de réussite à l'examen spécial d'entrée à l'université

Ou d'une expérience professionnelle de 5 ans

✓ Réussir les épreuves de sélection du concours d'entrée

Modes de prises en charge financières des étudiants

Répartition des inscrits année 2010	Effectif total			dont effectif de la promotion prof. hospitalière	Etudiants		Salariés		dont bénéficiaire d'un congé individ. de formation	dont demandeurs d'emploi	dont autres modes prise en charge
	Hommes	Femmes	Total		Bourse du Cons. Région	Aide financière C.R. ou C.G.	Formation continue	Contrats de prof. contrats aidés			
1 ^{re} année	49	40	89	-	16	7	-	-	-	2	7
2 ^e année	58	33	91	-	9	1	-	1	1	-	7
3 ^e année	50	45	95	-	3	-	1	-	-	-	-
TOTAL	157	118	275	-	28	8	1	1	1	2	14
Dont redoublants 1 ^{re} année	1	-	1								
Dont redoublants 2 ^e année	2	2	4								
Dont redoublants 3 ^e année	3	-	3								
TOTAL NOUVEAUX INSCRITS	48	39	87								
DIPLOMES DELIVRES EN 2010											
Nombre de présentés	42	49	91								
Nombre de diplômés	42	49	91								

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{re} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	1
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
BEPA service à la personne	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd e ou 1 ^{re}	-	-
Niveau fin terminale atteint en 2010	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2010	3	-
Bac obtenu en 2010	1	1
Bac obtenu avant 2010	39	33
Equivalence baccalauréat	-	-
BTS	-	-
DUT	-	-
DEUG, DEUST (L2)	1	-
Licence (L3)	3	1
Maîtrise (M1)	-	-
DESS - DEA (M2)	1	2
Doctorat	-	-
Non réponse	1	2
TOTAL	49	40

Centre de formation	Capacité Agréée 1 ^{re} année
Ille-et-Vilaine Institut de formation Masseur-Kinésithérapeute IFPEK Rennes	84

Etudiants de 1 ^{re} année Série de baccalauréat (1)	Hommes	Femmes
Série L (A)	-	-
Série ES (B)	-	-
Série S (C, D, D', E)	46	37
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	-	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-
Série STG (STT, G, H)	-	-
Séries STAV (STPA, STAE)	-	-
Série SMS (F8)	-	-
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	-	-
Non réponse	3	3
TOTAL	49	40

(1) : série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Pédicure-Podologue

Nombre d'écoles publiques : 0

Nombre d'écoles privées : 1

La formation est de 3 ans

Diplôme délivré par le Ministère de la santé de la jeunesse et des sports

NIVEAU REQUIS :

✓ Titulaire du baccalauréat

Ou d'une attestation de réussite à l'examen spécial d'entrée à l'université

Ou d'une expérience professionnelle de 5 ans

✓ Réussir les épreuves du concours de sélection

Modes de prises en charge financières des étudiants

Répartition des inscrits année 2010	Effectif total			dont effectif de la promotion prof. hospitalière	Etudiants		Salariés		dont bénéficiaire d'un congé individ. de formation	dont demandeurs d'emploi	dont autres modes prise en charge
	Hommes	Femmes	Total		Bourse du Cons. Région	Aide financière C.R. ou C.G.	Formation continue	Contrats de prof. contrats aidés			
1 ^{re} année	13	27	40	-	10	2	-	-	-	2	-
2 ^e année	13	24	37	-	18	1	-	1	-	-	-
3 ^e année	12	22	34	-	21	1	-	-	-	-	-
TOTAL	38	73	111	-	49	4	-	1	-	2	-
Dont redoublants 1 ^{re} année	-	-	-								
Dont redoublants 2 ^e année	-	-	-								
Dont redoublants 3 ^e année	-	-	-								
TOTAL NOUVEAUX INSCRITS	14	27	41								
DIPLOMES DELIVRES EN 2010											
Nombre de présentés	15	21	36								
Nombre de diplômés	15	20	35								

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{re} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	1
BEPA service à la personne	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd e ou 1 ^{re}	-	-
Niveau fin terminale atteint en 2010	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2010	-	-
Bac obtenu en 2010	-	-
Bac obtenu avant 2010	11	22
Equivalence baccalauréat	-	-
BTS	-	-
DUT	-	-
DEUG, DEUST (L2)	1	-
Licence (L3)	-	1
Maîtrise (M1)	1	1
DESS - DEA (M2)	-	1
Doctorat	-	-
Non réponse	-	1
TOTAL	13	27

Centre de formation	Capacité Agréée 1 ^{re} année
Ille-et-Vilaine Institut de formation Pédicure-podologue IFPEK Rennes	38

Etudiants de 1 ^{re} année Série de baccalauréat (1)	Hommes	Femmes
Série L (A)	-	-
Série ES (B)	1	1
Série S (C, D, D', E)	12	25
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	-	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-
Série STG (STT, G, H)	-	-
Séries STAV (STPA, STAE)	-	1
Série SMS (F8)	-	-
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	-	-
Non réponse	-	-
TOTAL	13	27

(1) : série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Manipulateur en électro-radiologie médicale

Nombre d'écoles publiques : 1
 Nombre d'écoles privées : 0

La formation est de 3 ans

Diplôme délivré par le Ministère de la santé de la jeunesse et des sports

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Titulaire du baccalauréat
 - Ou d'une attestation de réussite à l'examen spécial d'entrée à l'université
 - Ou d'un diplôme d'accès aux études universitaires
 - Ou d'une expérience professionnelle de 5 ans
- ✓ Réussir les épreuves du concours de sélection

Modes de prises en charge financières des étudiants

Répartition des inscrits année 2010	Effectif total			dont effectif de la promotion prof. hospitalière	Etudiants		Salariés		dont bénéficiaire d'un congé individ. de formation	dont demandeurs d'emploi	dont autres modes prise en charge
	Hommes	Femmes	Total		Bourse du Cons. Région	Aide financière C.R. ou C.G.	Formation continue	Contrats de prof. contrats aidés			
1 ^{re} année	10	21	31	-	5	1	-	-	-	1	3
2 ^e année	15	16	31	-	9	-	-	-	-	2	3
3 ^e année	12	15	27	-	6	-	-	-	-	-	-
TOTAL	37	52	89	0	20	1	0	0	0	3	6
Dont redoublants 1 ^{re} année	1	-	1								
Dont redoublants 2 ^e année	-	-	-								
Dont redoublants 3 ^e année	-	-	-								
TOTAL NOUVEAUX INSCRITS	9	22	31								
DIPLOMES DELIVRES EN 2010											
Nombre de présentés	11	15	26								
Nombre de diplômés	11	15	26								

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{re} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
BEPA service à la personne	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 ^{nde} ou 1 ^{re}	-	-
Niveau fin terminale atteint en 2010	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2010	-	-
Bac obtenu en 2010	-	1
Bac obtenu avant 2010	10	18
Equivalence baccalauréat	-	-
BTS	-	1
DUT	-	-
DEUG, DEUST (L2)	-	-
Licence (L3)	-	1
Maîtrise (M1)	-	-
DESS - DEA (M2)	-	-
Doctorat	-	-
Non réponse	-	-
TOTAL	10	21

Centre de formation	Capacité Agréée 1 ^{re} année
Ille-et-Vilaine	
CHR Pontchaillou Rennes	84

Etudiants de 1 ^{re} année Série de baccalauréat (1)	Hommes	Femmes
Série L (A)	-	-
Série ES (B)	-	1
Série S (C, D, D', E)	10	19
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	-	1
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-
Série STG (STT, G, H)	-	-
Séries STAV (STPA, STAE)	-	-
Série SMS (F8)	-	-
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	-	-
Non réponse	-	-
TOTAL	10	21

(1) : série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Ergothérapeute

Nombre d'écoles publiques : 0

Nombre d'écoles privées : 1

La formation est de 3 ans

Diplôme délivré par le Ministère de la santé de la jeunesse et des sports

NIVEAU REQUIS :

✓ Titulaire du baccalauréat

Ou d'une attestation de réussite à l'examen spécial d'entrée à l'université

Ou d'une expérience professionnelle de 5 ans

✓ Réussir les épreuves du concours de sélection

Répartition des inscrits année 2010	Effectif total			dont effectif de la promotion prof. hospitalière	Etudiants		Salariés		dont bénéficiaire d'un congé individ. de formation	dont demandeurs d'emploi	dont autres modes prise en charge
	Hommes	Femmes	Total		Bourse du Cons. Région	Aide financière C.R. ou C.G.	Formation continue	Contrats de prof. contrats aidés			
1 ^{re} année	7	65	72	1	13	-	1	-	-	1	11
2 ^e année	5	56	61	-	13	-	-	-	-	1	6
3 ^e année	5	61	66	-	5	2	-	1	-	-	7
TOTAL	17	182	199	1	31	2	1	1	-	2	24
Dont redoublants 1 ^{re} année	-	-	-								
Dont redoublants 2 ^e année	-	1	1								
Dont redoublants 3 ^e année	2	2	4								
TOTAL NOUVEAUX INSCRITS	7	66	73								
DIPLOMES DELIVRES EN 2010											
Nombre de présentés	4	55	59								
Nombre de diplômés	3	52	55								

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{re} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
BEPA service à la personne	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 ^{nde} ou 1 ^{re}	-	-
Niveau fin terminale atteint en 2010	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2010	-	-
Bac obtenu en 2010	-	-
Bac obtenu avant 2010	7	61
Equivalence baccalauréat	-	-
BTS	-	-
DUT	-	-
DEUG, DEUST (L2)	-	1
Licence (L3)	-	2
Maîtrise (M1)	-	1
DESS - DEA (M2)	-	-
Doctorat	-	-
Non réponse	-	-
TOTAL	7	65

Centre de formation	Capacité Agréée 1 ^{re} année
Ille-et-Vilaine IFPEK Rennes	70

Etudiants de 1 ^{re} année Série de baccalauréat (1)	Hommes	Femmes
Série L (A)	-	-
Série ES (B)	-	3
Série S (C, D, D', E)	7	59
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	-	-
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-
Série STG (STT, G, H)	-	-
Séries STAV (STPA, STAE)	-	-
Série SMS (F8)	-	3
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	-	-
Non réponse	-	-
TOTAL	7	65

(1) : série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Nombre d'écoles : 1

La formation est de 18 semaines

Diplôme délivré par le Ministère de la santé de la jeunesse et des sports

✓ Permis de conduire B et examen médical

Épreuve d'aptitude physique

Épreuves écrites de présélection pour les candidats non bacheliers

Épreuves orales de sélection

Répartition des inscrits année 2010	Effectif total			dont effectif de la promotion prof. hospitalière	Etudiants		Salariés		dont bénéficiaire d'un congé individ. de formation	dont demandeurs d'emploi	dont autres modes prise en charge
	Hommes	Femmes	Total		Bourse du Cons. Région	Aide financière C.R. ou C.G.	Formation continue	Contrats de prof. contrats aidés			
1 ^{re} année	223	107	330	0	55	31	13	13	54	71	31
TOTAL	223	107	330	0	55	31	13	13	54	71	31
Dont redoublants 1 ^{re} année	1	1	2								
TOTAL NOUVEAUX INSCRITS	222	106	328								
DIPLOMES DELIVRES EN 2010											
Nombre de présentés	204	114	318								
Nombre de diplômés	200	112	312								

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{re} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	3	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	2	5
BEPA service à la personne	2	7
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 ^{nde} ou 1 ^{re}	54	29
Niveau fin terminale atteint en 2010	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2010	14	4
Bac obtenu en 2010	1	4
Bac obtenu avant 2010	83	40
Equivalence baccalauréat	9	6
BTS	31	5
DUT	4	-
DEUG, DEUST (L2)	4	3
Licence (L3)	9	1
Maîtrise (M1)	1	1
DESS - DEA (M2)	2	-
Doctorat	-	-
Non réponse	4	2
TOTAL	223	107

Centre de formation	Capacité Agréée 1 ^{re} année
Côtes d'Armor	
Centre hospitalier St-Brieuc	20
Finistère	
Ordre de Malte Gouesnou-Brest	88
AFT IFTIM Ergué-Gabéric	40
Ille-et-Vilaine	
Centre hospitalier Fougères	30
CHR Pontchaillou Rennes	80
Morbihan	
Centre hospitalier Lorient	40
Greta Lorient	40

Etudiants de 1 ^{re} année Série de baccalauréat (1)	Hommes	Femmes
Série L (A)	10	1
Série ES (B)	10	4
Série S (C, D, D', E)	18	4
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	16	1
Série STL (F5, F6, F7, F7')	1	-
Série STG (STT, G, H)	27	16
Séries STAV (STPA, STAE)	4	1
Série SMS (F8)	4	8
Série Hôtellerie	1	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	44	25
Non réponse	88	47
TOTAL	223	107

(1) : série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Puéricultrice

Nombre d'écoles publiques : 1

Nombres d'écoles privées : 0

La formation est de 12 mois

Diplôme délivré par le Ministère de la santé de la jeunesse et des sports

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Titulaire du diplôme d'état infirmier
- Ou sage-femme
- Ou être inscrit en dernière année d'études de ces professions
- ✓ Réussir les épreuves du concours d'admission

Répartition des inscrits année 2010	Effectif total			dont effectif de la promotion prof. hospitalière	Etudiants		Salariés		dont bénéficiaire d'un congé individ. de formation	dont demandeurs d'emploi	dont autres modes prise en charge
	Hommes	Femmes	Total		Bourse du Cons. Région	Aide financière C.R. ou C.G.	Formation continue	Contrats de prof. contrats aidés			
1 ^{re} année	-	30	30	14	4	4	3	-	2	10	-
TOTAL	-	30	30	14	4	4	3	-	2	10	-
Dont redoublants 1 ^{re} année	-	-	-								
TOTAL NOUVEAUX INSCRITS	-	30	30								
DIPLOMES DELIVRES EN 2010											
Nombre de présentés	-	34	34								
Nombre de diplômés	-	33	33								

Centre de formation	Capacité Agréée 1 ^{re} année
Ille-et-Vilaine CHR Pontchaillou Rennes	30

Infirmier(ière) anesthésiste

Nombre d'écoles publiques : 2
 Nombres d'écoles privées : 0

La formation est de 24 mois

Diplôme délivré par le Ministère de la santé de la jeunesse et des sports

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Titulaire du du diplôme d'infirmier
Ou sage-femme
- Et justifier de 2 ans d'exercice dans cette profession
- ✓ Réussir les épreuves de la sélection

Répartition des inscrits année 2010	Effectif total			dont effectif de la promotion prof. hospitalière	Etudiants		Salariés		dont bénéficiaire d'un congé individ. de formation	dont demandeurs d'emploi	dont autres modes prise en charge
	Hommes	Femmes	Total		Bourse du Cons. Région	Aide financière C.R. ou C.G.	Formation continue	Contrats de prof. contrats aidés			
1 ^{re} année	9	17	26	20	-	-	-	-	-	4	-
2 ^e année	11	15	26	15	-	-	-	-	2	5	-
TOTAL	20	32	52	35	-	-	-	-	2	9	-
Dont redoublants 1 ^{re} année	-	-	-								
Dont redoublants 2 ^e année	-	-	-								
TOTAL NOUVEAUX INSCRITS	9	17	26								
DIPLOMES DELIVRES EN 2010											
Nombre de présentés	9	19	28								
Nombre de diplômés	9	19	28								

Centre de formation	Capacité Agréée 1 ^{re} année
Finitère	
CHR Cavale Blanche Brest	22
Ille-et-Vilaine	
CHR Pontchaillou Rennes	25

Infirmier(ière) de bloc opératoire

Nombre d'écoles publiques : 2

Nombres d'écoles privées : 0

La formation est de 18 mois

Diplôme délivré par le Ministère de la santé de la jeunesse et des sports

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Titulaire du du diplôme d'infirmier
OU sage-femme
- Et justifier de 2 ans minimum d'expérience professionnelle dans ces professions
- ✓ Réussir les épreuves de sélection

Répartition des inscrits année 2010	Effectif total			dont effectif de la promotion prof. hospitalière	Etudiants		Salariés		dont bénéficiaire d'un congé individ. de formation	dont demandeurs d'emploi	dont autres modes prise en charge
	Hommes	Femmes	Total		Bourse du Cons. Région	Aide financière C.R. ou C.G.	Formation continue	Contrats de prof. contrats aidés			
1 ^{re} année	5	18	23	20	-	-	3	-	-	-	-
2 ^e année	2	16	18	13	-	-	3	1	1	-	-
TOTAL	7	34	41	33	-	-	6	1	1	-	-
Dont redoublants 1 ^{re} année	-	-	-								
Dont redoublants 2 ^e année	-	-	-								
TOTAL NOUVEAUX INSCRITS	5	18	23								
DIPLOMES DELIVRES EN 2010											
Nombre de présentés	5	13	18								
Nombre de diplômés	5	13	18								

Centre de formation	Capacité Agréée 1 ^{re} année
Finitère	
CHR Cavale Blanche Brest	30
Ille-et-Vilaine	
CHR Pontchaillou Rennes	30

Cadre de santé

Nombre d'écoles : 2

La formation est de 42 semaines
(de septembre à juin)

Diplôme délivré par le Ministère de la santé
de la jeunesse et des sports

NIVEAU REQUIS :

- ✓ Etre titulaire d'un titre ou diplôme d'une profession paramédicale
- ✓ Justifier d'au moins 4 années d'exercice de la profession à temps plein
- ✓ Réussir les épreuves de sélection au concours d'entrée

Répartition des inscrits année 2010	Effectif total			dont effectif de la promotion prof. hospitalière	Etudiants		Salariés		dont bénéficiaire d'un congé individ. de formation	dont demandeurs d'emploi	dont autres modes prise en charge
	Hommes	Femmes	Total		Bourse du Cons. Région	Aide financière C.R. ou C.G.	Formation continue	Contrats de prof. contrats aidés			
1 ^{re} année	24	53	77	24	-	-	43	3	2	4	2
TOTAL	-	-	-	24	-	-	43	3	2	4	2
Dont redoublants 1 ^{re} année	-	-	-								
TOTAL NOUVEAUX INSCRITS	24	52	76								
DIPLOMES DELIVRES EN 2010											
Nombre de présentés	17	64	81								
Nombre de diplômés	17	62	81								

Centre de formation	Capacité Agréée 1 ^{re} année
Finitère CHR Cavale Blanche Brest	35
Ille-et-Vilaine GREFOPS CHR Pontchaillou Rennes	55

Nombre d'écoles publiques : 2

Nombre d'écoles privées : 0

La formation est de 4 ans

✓ L'admission est subordonnée au classement en rang utile à l'issue des épreuves de l'examen organisé en fin de première année du premier cycle des études médicales

Diplôme délivré par les unités de formation et de recherche (UFR) de médecine des universités

Répartition des inscrits année 2010	Effectif total			dont effectif de la promotion prof. hospitalière	Etudiants		Salariés		dont bénéficiaire d'un congé individ. de formation	dont demandeurs d'emploi	dont autres modes prise en charge
	Hommes	Femmes	Total		Bourse du Cons. Région	Aide financière C.R. ou C.G.	Formation continue	Contrats de prof. contrats aidés			
1 ^{re} année	9	42	51	-	13	-	-	-	-	-	8
2 ^e année	6	49	55	-	19	-	-	-	-	-	3
3 ^e année	5	45	50	-	10	1	-	-	-	-	1
4 ^e année	7	40	47	-	14	-	-	-	-	-	2
TOTAL	27	176	203	-	56	1	-	-	-	-	14
Dont redoublants 1 ^{re} année	1	1	2								
Dont redoublants 2 ^e année	-	2	2								
Dont redoublants 3 ^e année	1	2	3								
Dont redoublants 4 ^e année	-	1	1								
TOTAL NOUVEAUX INSCRITS	8	41	49								
DIPLOMES DELIVRES EN 2010											
Nombre de présentés	3	47	50								
Nombre de diplômés	3	43	46								

Niveau d'études ou diplôme le plus élevé lors de l'accès dans la formation	Etudiants de 1 ^{re} année	
	Hommes	Femmes
Enseignement général		
Cycle d'études primaires ou niveau 6 ^e , 5 ^e , 4 ^e	-	-
BEP carrières sanitaires et sociales (niveau ou diplôme)	-	-
BEPA service à la personne	-	-
Autres BEP, CAP, BEPC (niveau ou diplôme) ou fin 2 nd e ou 1 ^{re}	-	-
Niveau fin terminale atteint en 2010	-	-
Niveau fin terminale atteint avant 2010	-	-
Bac obtenu en 2010	-	-
Bac obtenu avant 2010	9	42
Equivalence baccalauréat	-	-
BTS	-	-
DUT	-	-
DEUG, DEUST (L2)	-	-
Licence (L3)	-	-
Maîtrise (M1)	-	-
DESS - DEA (M2)	-	-
Doctorat	-	-
Non réponse	-	-
TOTAL	9	42

Centre de formation	Capacité Agréée 1 ^{re} année
Finistère	
CHR Morvan Brest	23
Ille-et-Vilaine	
CHR Pontchaillou Rennes	27

Etudiants de 1 ^{re} année Série de baccalauréat (1)	Hommes	Femmes
Série L (A)	-	-
Série ES (B)	-	-
Série S (C, D, D', E)	9	41
Série STI (F1A, F1E, F2, F3, F4, F9, F10A&B, F12)	-	1
Série STL (F5, F6, F7, F7')	-	-
Série STG (STT, G, H)	-	-
Séries STAV (STPA, STAE)	-	-
Série SMS (F8)	-	-
Série Hôtellerie	-	-
Séries F11, F11'	-	-
Baccalauréat professionnel	-	-
Non réponse	-	-
TOTAL	9	42

(1) : série de baccalauréat suivie en terminale (bacheliers et non bacheliers)

Liste des centres de formation aux professions paramédicales

Formations initiales

Infirmier diplômé d'état

IFSI (Institut de Formation en Soins Infirmiers) – Centre hospitalier Yves Le Foll
10 rue Marcel Proust – BP 2367 – 22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1
Tél. : 02 96 01 76 06

IFSI – Centre hospitalier René Pléven
50 rue Chateaubriand – BP 56 – 22101 DINAN Cedex
Tél. : 02 96 85 72 47

IFSI – Centre hospitalier Pierre Le Damany
BP 248 – 22303 LANNION Cedex
Tél. : 02 96 05 70 82

IFSI – GIP de Cornouaille
1 rue Etienne Gourmelen – Bâtiment 1 – BP 1705 – 29107 QUIMPER Cedex
Tél. : 02 98 98 66 82

IFSI - Croix Rouge Française
46 rue Jules Guesde – 29200 BREST
Tél. : 02 98 44 27 65

IFSI – CHRU Cavale Blanche
Boulevard Tanguy Prigent – BP 824 – 29609 BREST Cedex 2
Tél. : 02 98 34 23 60

IFSI – Centre hospitalier des Pays de Morlaix
15 rue Kersaint Gilly – BP 97237 – 29672 MORLAIX Cedex
Tél. : 02 98 62 61 98

IFSI – CHRU Pontchaillou
2 rue Henri Le Guilloux – 35033 RENNES Cedex 9
Tél. : 02 99 28 93 04

IFSI – Centre hospitalier Guillaume Régnier
108 avenue du Général Leclerc – BP 60321 – 35703 RENNES Cedex 07
Tél. : 02 99 33 39 07

IFSI – Centre hospitalier Broussais
9 rue de la Marne – 35403 SAINT-MALO Cedex
Tél. : 02 99 21 28 91

IFSI – Centre hospitalier
133 rue de la Forêt – BP 10561 – 35305 FOUGERES
Tél. : 02 99 17 70 94

IFSI – Centre hospitalier Bretagne Atlantique
20 boulevard Guillaudot – BP 70555 – 56017 VANNES Cedex
Tél. : 02 97 01 40 41

IFSI – Centre hospitalier Bretagne Sud Pôle sanitaire et social
7 rue des Montagnes – BP 20935 – 56109 LORIENT Cedex
Tél. : 02 97 64 91 61

IFSI – Centre hospitalier
Rue de la Plage – BP 23 – 56306 PONTIVY Cedex
Tél. : 02 97 28 40 27

Aide-soignant

Ecole d'aides-soignants – Centre hospitalier Yves Le Foll
10 rue Marcel Proust – BP 2367 – 22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1
Tél. : 02 96 01 76 06

Ecole d'aides-soignants – Lycée Jean Moulin
3 rue du Vau Gicquel – BP 2246 – 22022 SAINT-BRIEUC Cedex 1
Tél. : 02 96 75 12 43

IFSI – Formation aides-soignants – Centre hospitalier René Pleven
56 rue Chateaubriand – BP 56 – 22101 DINAN Cedex
Tél. : 02 96 85 72 47

Ecole d'aides-soignants – Centre hospitalier
17 rue de l'Armor Pabu – BP 10548 – 22205 GUINGAMP Cedex
Tél. : 02 96 44 58 22

IFSI – Formation d'aides-soignants – Centre hospitalier Pierre Le Damany
Kergomar – BP 248 – 22303 LANNION
Tél. : 02 96 05 70 82

Ecole d'aides-soignants – Centre hospitalier
Chemin de Malabry – BP 91 – 22501 PAIMPOL Cedex
Tél. : 02 96 55 61 59

Ecole d'aides-soignants – Centre hospitalier
La tour Saint-Michel – BP 81 – 22220 TREGUIER
Tél. : 02 96 92 10 33

Institut de formation santé de l'ouest – Formation aides-soignants
9 place du 8 mai 1945 – 22970 PLOUMAGOAR
Tél. : 02 41 72 17 17

Formation aides-soignants
Lycée professionnel public
47 rue René Le Magorec - 22110 ROSTRENEN
Tél. : 02 96 29 02 16

Ecole d'aides-soignants FSEP 22
Clinique du Val Josselin – 22120 YFFINIAC
Tél. : 02 96 63 33 33

IFSI – Formation d'aides-soignants
Centre hospitalier des Pays de Morlaix
15 rue Kersaint Gilly – BP 97237 – 29672 MORLAIX Cedex
Tél. : 02 98 62 61 98

Ecoles d'aides-soignants Hôtel-Dieu de Pont-l'Abbé
Rue Roger Signor – BP 67 – 29120 PONT L'ABBE
Tél. : 02 98 82 44 87

IFSI – Formation aides-soignants – GIP de Cornouaille
1 rue Etienne Gourmelen – BP 1705 – 29107 QUIMPER Cedex
Tél. : 02 98 98 66 82

Formation aides-soignants – CHRU Hôpital Cavale Blanche
Boulevard Tanguy Prigent – BP 824 – 29609 BREST Cedex 2
Tél. : 02 98 34 23 85

IFSI – Croix Rouge Française – Formation aides-soignants
46 rue Jules Guesde – 29200 BREST
Tél. : 02 98 44 27 65

Formation aides-soignants – Lycée Dupuy de Lôme
34 rue Dupuy de Lôme – 29200 BREST Cedex
Tél. : 02 98 34 38 64

Formation aides-soignants – Lycée Ste Elisabeth
23 rue Monte au Ciel – BP 138 – 29171 DOUARNENEZ Cedex
Tél. : 02 98 92 19 65

IFSO Landerneau – Formation aides-soignants
ZA Saint-Armel – 29800 LANDERNEAU
Tél. : 02 41 72 17 17

Formation d'aides-soignants – Centre hospitalier Broussais
9 rue de la Marne – 35403 SAINT-MALO Cedex
Tél. : 02 99 21 28 91

IFSI – Formation d'aides-soignants – Centre Hospitalier
133 rue de la Forêt – BP 10561 – 35305 FOUGERES Cedex
Tél. : 02 99 17 70 94

Ecole d'aides-soignants – Centre Hospitalier
8 avenue Etienne Gascon – BP 139 – 35603 REDON Cedex
Tél. : 02 99 70 35 59

IFSI - Formation d'aides-soignants – Centre Hospitalier Guillaume Régnier
108 avenue du Général Leclerc – BP 60321 – 35703 RENNES Cedex 7
Tél. : 02 99 33 39 07

IFSI – Formation d'aides-soignants – CHRU Pontchaillou
Bâtiment des écoles paramédicales – 2 rue Henri Le Guilloux – 35033 RENNES Cedex 9
Tél. : 02 99 28 93 04

Formation d'aides-soignants – Lycée Jeanne D'Arc
61 rue de la Fontaine – CS 20816 – 35708 RENNES Cedex 7
Tél. : 02 99 84 30 32

Institut de formation santé de l'Ouest (IFSO) – Formation d'aides-soignants
11 rue de la Croix Rouge – 35770 VERN-SUR-SEICHE
Tél. : 02 41 72 17 17

IFSI – Formation d'aides-soignants – Centre Hospitalier Bretagne Sud
Pôle de formations sanitaires et sociales
7 rue des Montagnes – BP 20935 – 56109 LORIENT Cedex
Tél. : 02 97 64 91 61

Formation d'aides-soignants – Lycée Marie Le Franc
128 boulevard Léon Blum – BP 2146 – 56321 LORIENT Cedex
Tél. : 02 97 87 24 87

Centre de formation d'aides-soignants Saint-Michel – Clinique des Augustines
4 faubourg Saint-Michel – 56140 MALESTROIT
Tél. : 02 97 73 18 00

IFSI – Formation d'aides-soignants – Centre Hospitalier
Rue de la Plage – BP 23 – 56306 PONTIVY Cedex
Tél. : 02 97 28 40 27

IFSI – Formation d'aides-soignants – Centre Hospitalier Bretagne Atlantique
20 boulevard du Général Guillaudot – BP 70555 – 56017 VANNES Cedex
Tél. : 02 97 01 40 41

IFAS – Formation d'aides-soignants – Lycée Notre Dame de Menimur
71 rue de Metz – 56000 VANNES
Tél. : 02 97 54 03 31

Auxiliaire de puériculture

Centre de formation d'auxiliaires de puériculture
2B rue Coulabin – 35000 RENNES
Tél. : 02 23 46 48 30

Masseur kinésithérapeute

IFPEK – Institut de formation Masso-kinésithérapie
12 rue Jean-Louis Bertrand – 35000 RENNES
Tél. : 02 99 59 12 64

Pédicure podologue

IFPEK – Institut de formation Pédicurie Podologie
12 rue Jean-Louis Bertrand – 35000 RENNES
Tél. : 02 99 33 15 74

Manipulateur en électroradiologie médicale

Formation manipulateurs en électroradiologie – CHR Pontchaillou
2 rue Henri Le Guilloux – 35033 RENNES Cedex 9
Tél. : 02 99 28 24 55

Ergothérapeute

IFPEK – Ecole d'Ergothérapie
12 rue Jean-Louis Bertrand – 35000 RENNES
Tél. : 02 99 59 30 57

Ambulancier

Formation ambulanciers – Centre hospitalier Yves Le Foll
10 rue Marcel Proust – BP 2367 – 22023 SAINT-BRIEUC Cedex 1
Tél. : 02 96 01 72 78

Formation ambulanciers – Ordre de Malte
ZI de Brest Kergaredec – 2B avenue du Baron Lacrosse – 29850 GOUESNOU
Tél. : 02 98 41 75 74

Formation ambulanciers – AFT-IFTIM
17 rue de Tréodec – 29500 ERGUE GABERIC
Tél. : 02 98 90 19 33

Formation ambulanciers – CHR Pontchaillou
2 rue Henri Le Guilloux - 35033 RENNES Cedex 9
Tél. : 02 99 28 24 71

Formation ambulanciers – Centre hospitalier de Fougères
133 rue de la Forêt – BP 10561 – 35305 FOUGERES Cedex
Tél. : 02 99 17 70 94

Formation ambulanciers – Centre hospitalier Bretagne Sud
7 rue des Montagnes – BP 20935 – 56109 LORIENT Cedex
Tél. : 02 97 64 92 42

Formation ambulanciers – GRETA de Lorient
117 boulevard Léon Blum – BP 2135 – 56100 LORIENT
Tél. : 02 97 87 01 37

Formations spécialisées

Puéricultrice

Formation de puéricultrices – CHR Pontchaillou
2 rue Henri Le Guilloux – 35033 RENNES Cedex 9
Tél. : 02 99 28 25 67

Infirmier anesthésiste

Formation infirmiers anesthésistes – CHR Cavale Blanche
Boulevard Tanguy Prigent – BP 824 – 29609 BREST Cedex 2
Tél. : 02 98 34 71 03

Formation infirmiers anesthésistes – CHR Pontchaillou
2 rue Henri Le Guilloux – 35033 RENNES Cedex 9
Tél. : 02 99 28 24 94

Infirmier bloc opératoire

Formation infirmiers de bloc opératoire – CHRU Cavale Blanche
Boulevard Tanguy Prigent – BP 824 – 29609 BREST Cedex 2
Tél. : 02 98 34 71 03

Formation infirmiers de bloc opératoire – CHRU Pontchaillou
2 rue Henri Le Guilloux – 35033 RENNES Cedex 9
Tél. : 02 99 28 25 43

Cadre de santé

Formation cadres de santé – CHRU Cavale Blanche
Boulevard Tanguy Prigent – BP 824 – 29609 BREST Cedex 2
Tél. : 02 98 34 71 08

Institut de cadres de santé – GREFOPS
Bâtiment des instituts – Hôpital Pontchaillou
2 rue Henri Le Guilloux – 35033 RENNES Cedex 9
Tél. : 02 23 46 33 60

Liste des centres de formation à la profession médicale à compétence définie

Sage-femme

Ecole de sages-femmes – CHU Morvan – UBO Faculté de médecine
22 avenue Camille Desmoulins – CS 93837 – 29238 BREST Cedex 2
Tél. : 02 98 01 71 65

Ecole de sages-femmes – CHR Pontchaillou
2 rue Henri Le Guilloux – 35033 RENNES Cedex 9
Tél. : 02 99 28 93 04

Formations initiales

► Infirmier diplômé d'état

Le métier d'infirmier est très diversifié. L'infirmier peut exercer dans de multiples secteurs d'activité : celui des soins (médecine, obstétrique, chirurgie, psychiatrie...), de la prévention (médecine du travail, Education Nationale) ou de l'action humanitaire. Par ailleurs le diplôme étant reconnu dans toute l'Union Européenne, il permet une liberté de circulation totale.

En outre, le métier offre de multiples perspectives de carrière, tant en matière de spécialisation (diplôme d'Etat d'infirmier anesthésiste, puériculture, bloc opératoire) que d'encadrement (diplôme de cadre de santé, directeur de soins).

A l'heure actuelle, 483 000 infirmiers exercent en France, dont 87% de femmes.

► Aide-soignant

L'aide-soignant contribue à une prise en charge globale des personnes en liaison avec les autres intervenants au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en milieu hospitalier ou extra hospitalier, dans le secteur médical, social ou médico-social. Il veille, en cas de besoin, à leur éducation et à celle de leur entourage. Au sein de cette équipe, il dispense, en collaboration et sous la responsabilité de l'infirmier, les soins visant à répondre aux besoins d'entretien et de continuité de la vie de l'être humain et à compenser partiellement un manque ou une diminution d'autonomie de la personne.

A l'heure actuelle 330 000 aides soignants exercent en France, dont 93% de femmes.

► Auxiliaire de puériculture

L'auxiliaire de puériculture a la même mission mais il se cantonne à la prise en charge de l'enfant bien portant, malade ou handicapé. Il répond à ses besoins par la présence qu'il assure, les soins auxquels il participe et les activités d'éveil qu'il organise.

A l'heure actuelle, 60 000 auxiliaires de puériculture exercent en France, dont 99% de femmes.

► Masseur Kinésithérapeute

Le masseur kinésithérapeute réalise, de façon manuelle ou instrumentale, des actes fixés par décret, notamment à des fins de rééducation sur prescription médicale, dans le but de prévenir l'altération des capacités fonctionnelles, de concourir à leur maintien et, lorsqu'elles sont altérées, de les rétablir ou d'y suppléer. Il intervient également dans le domaine sportif (remise en forme, relaxation, massages) et en thalassothérapie (balnéothérapie, hydrothérapie, etc.).

A l'heure actuelle, 64 300 masseurs kinésithérapeutes exercent en France, dont 42% de femmes.

► Pédicure podologue

Le pédicure podologue, est un professionnel de santé qui soigne toutes les affections de la peau et des ongles du pied. D'autre part, sur prescription médicale, il conçoit et fabrique les semelles orthopédiques pour compenser les malformations du pied et pratique aussi des exercices de rééducation postopératoire.

A l'heure actuelle, 11 000 pédicures podologues exercent en France, dont 68% de femmes.

► Manipulateur en électroradiologie médicale

Le manipulateur d'électroradiologie médicale est un professionnel de santé qui, sur prescription et sous la responsabilité d'un médecin, participe directement à la réalisation des investigations relevant de l'imagerie médicale (radiologie classique, scanographie, I.R.M, médecine nucléaire) et des traitements (radiothérapie). Il a à la fois un rôle soignant et médico-technique du fait de l'utilisation de machines de haute technicité.

A l'heure actuelle, 26 500 manipulateurs exercent en France, dont 72% de femmes.

► Ergothérapeute

L'ergothérapeute contribue au traitement des troubles et des handicaps de nature psychique, somatique ou intellectuelle créant une désadaptation ou une altération de l'identité et vise à la réinsertion des personnes atteintes de ces troubles dans leur travail. L'ergothérapie sollicite les fonctions déficitaires et les capacités résiduelles des personnes traitées pour leur permettre de maintenir, récupérer ou acquérir la meilleure autonomie individuelle possible. Après avoir examiné la personne, l'ergothérapeute propose les solutions techniques nécessaires : aménagement du mobilier, communication, habillage, hygiène... Il travaille avec tous les publics : enfants, adultes, personnes âgées.

Les ergothérapeutes sont au nombre de 6 400, dont 85% de femmes et travaillent dans trois domaines d'activité professionnelle : la rééducation fonctionnelle ; la psychiatrie de l'enfant, de l'adolescent et de l'adulte, ainsi que la géronto psychiatrie et la réadaptation sociale ; les conseils en aménagement, en aides techniques et les expertises.

► **Ambulancier**

L'ambulancier, en urgence ou sur rendez-vous pour des soins réguliers, transporte des blessés graves, des personnes atteintes de maladie, des personnes âgées ou des handicapées vers les hôpitaux, les maisons de retraites ou les centres de cure. Il conduit des véhicules sanitaires légers (VSL) pour les transports en position assise ou de véritables ambulances, si le malade doit être allongé. Il va chercher son patient à domicile, il l'aide à monter dans le véhicule, l'installe confortablement, veille sur son état pendant le trajet et il peut pratiquer les gestes de sauvetage si nécessaire. De plus il est responsable de l'entretien de son véhicule et du matériel médical qui s'y trouve. Ce professionnel doit aussi remplir certaines tâches administratives.

Formations spécialisées

► **Puéricultrice**

La puéricultrice est une infirmière spécialisée dans le développement des jeunes enfants qu'ils soient malades ou en bonne santé. D'autre part, à l'aspect sanitaire du métier de puéricultrice, s'est ajoutée une mission d'information auprès des parents. A l'heure actuelle, 11 095 puéricultrices exercent en France, dont 99% de femmes.

► **Infirmier anesthésiste**

L'infirmier anesthésiste est le collaborateur du médecin anesthésiste dans les blocs opératoires et obstétricaux. Il travaille sous sa responsabilité. Il participe à la sécurité des soins lors des interventions chirurgicales notamment par le contrôle du matériel d'anesthésie. A l'heure actuelle, 6 044 infirmiers anesthésistes exercent en France, dont 73% de femmes.

► **Infirmier bloc opératoire**

L'infirmier de bloc opératoire est le collaborateur du chirurgien. Il participe aux interventions chirurgicales réalisées par le chirurgien. Il est chargé de l'entretien et de la stérilisation du matériel opératoire. A l'heure actuelle, 4 405 infirmiers de bloc opératoire exercent en France, dont 88% de femmes.

La profession médicale à compétence définie

► **Sage-femme**

La sage-femme exerce une profession médicale. Son champ de compétence concerne la femme enceinte et la naissance. Il est toutefois limité à la grossesse et à l'accouchement normal, un médecin devant obligatoirement prendre le relais en cas de grossesse ou accouchement pathologique. Les actes et les prescriptions médicamenteuses que les sages-femmes sont autorisées à effectuer sont précisés par des textes réglementaires.

La sage-femme assure le suivi médical de la grossesse (examen clinique, échographie, surveillance du fœtus, dépistage des facteurs de risque ou des pathologies) ainsi que de l'accompagnement psychologique de la future mère et les séances de préparation à l'accouchement.

Elle a la responsabilité du déroulement de l'accouchement normal, depuis le diagnostic de début de travail jusqu'à la délivrance. Après la naissance, elle dispense les soins au nouveau-né et pratique, si nécessaire, les premiers gestes de réanimation en l'attente du médecin. Elle surveille la santé de la mère dans les premiers jours suivant la naissance, lui apporte les informations sur la contraception et la conseille sur l'hygiène et l'alimentation du bébé. Ainsi la sage-femme joue t-elle un rôle essentiel auprès des femmes en terme de sécurité médicale et d'environnement psychologique de la naissance.

Ce métier passionnant, également ouvert aux hommes, peut néanmoins s'avérer stressant. Il comporte de grandes responsabilités mais aussi des contraintes telles que les gardes et les horaires variables.

Son exercice requiert notamment une bonne résistance physique et psychologique.

A l'heure actuelle, 18 000 sages-femmes exercent en France, dont 1% d'hommes.

Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale
Tél : 02 23 48 24 00 Mail : drjscs35@drjscs.gouv.fr
4, avenue du Bois Labbé CS 94323 35043 RENNES Cedex.

Service MOAE
Tél : 02 23 48 24 45